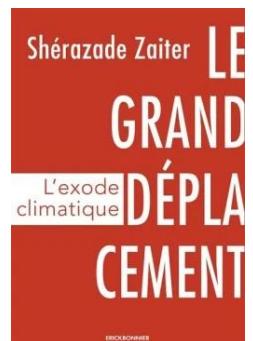


« Le Grand Déplacement – L'Exode climatique »

**Constats et solutions proposés par
Shérazade Zaiter, juriste en droit
international**

Avec nos remerciements à **Françoise Germain**, partenaire historique de Confrontations Europe

À l'heure où la crise climatique se traduit déjà par des catastrophes en chaîne, Le Grand Déplacement – L'Exode climatique de Shérazade Zaiter propose une thèse forte : l'exil, autrefois droit ultime des persécutés, devient aujourd'hui une menace pour celles et ceux que le dérèglement du climat oblige à partir sans aucun statut protecteur. Juriste en droit international et ambassadrice pour le Pacte européen pour le climat, S. Zaiter déploie un argumentaire qui articule faits empiriques – inondations meurtrières, sécheresses au Sahel, vulnérabilité des petits États insulaires – et critique des politiques migratoires centrées sur le contrôle des frontières plutôt que sur la prévention des catastrophes et la protection des personnes. L'ouvrage prend toute sa force lorsqu'il met en lumière l'angle mort du droit international : les déplacés climatiques, promis à être plus de 200 millions d'ici 2050, demeurent juridiquement invisibles, contrairement aux réfugiés de guerre ou politiques. Mais ce livre se singularise surtout par son ambition normative, en esquissant l'idée d'une citoyenneté environnementale universelle et d'un passeport environnemental, au risque assumé de se heurter à d'importants blocages diplomatiques, financiers et politiques, que l'introduction d'une réflexion critique doit précisément interroger.



Shérazade Zaiter est juriste en droit international et autrice de l'ouvrage.

Le Grand Déplacement – L'Exode climatique est un essai engagé, situé entre récit, fiction, analyse juridique et plaidoyer politique, qui propose de penser les migrations environnementales comme le véritable « grand déplacement » du XXI^e siècle et appelle à la création d'un droit fondamental à la mobilité environnementale. L'ouvrage articule un diagnostic très concret des désastres climatiques, une critique du vide juridique qui frappe les déplacés environnementaux, et un projet normatif ambitieux visant à instituer une citoyenneté environnementale universelle et un passeport environnemental.

L'auteure et le projet du livre

Shérazade Zaiter est juriste spécialisée en droit international des affaires et en droit de l'environnement, enseignante à l'université et en école de commerce à Limoges, ambassadrice pour le Pacte européen pour le climat et active dans des ONG comme The Climate Reality Project. Cette double inscription académique et militante se reflète dans le livre, qui mêle rigueur juridique, données chiffrées et descriptions sensibles des trajectoires d'exil, afin de rendre visibles des personnes jusqu'ici reléguées aux marges des débats publics.

L'ouvrage s'inscrit dans un contexte où les scénarios de la Banque mondiale ou d'instituts spécialisés anticipent des centaines de millions, voire plus d'un milliard de personnes déplacées d'ici 2050 en raison du dérèglement climatique. Le titre assume un contre-pied explicite au discours complotiste du « grand remplacement » en affirmant que le vrai mouvement massif de population n'est pas l'invasion fantasmée des sociétés du Nord, mais l'exode bien réel de populations chassées par sécheresses, inondations, montée des eaux ou effondrement des écosystèmes.

Une géographie concrète de l'exode climatique

Le livre ancre son propos dans une série d'exemples récents qui donnent chair à la notion d'exode climatique. Il évoque notamment les inondations meurtrières en Espagne à l'automne

2024, les crues du Pas-de-Calais en 2023 ayant touché environ 200 000 personnes, ou encore la fragilisation des forêts et des cultures face aux aléas climatiques extrêmes.

Le livre insiste aussi sur des espaces déjà à la limite de la viabilité :

- Le Sahel, où les précipitations annuelles auraient baissé d'environ 30% depuis les années 1970, entraînant dégradation de 80% des terres agricoles, raréfaction de l'eau et conflits autour des terres fertiles.
- Les petits États insulaires et territoires côtiers (dont les outre-mer français) en première ligne de la montée des eaux et de l'érosion, avec des perspectives de déplacements internes et externes à grande échelle.

L'ouvrage relie ces phénomènes locaux à des dynamiques globales en rappelant que, avec les politiques actuelles, la trajectoire de réchauffement se rapproche de 2,1 °C d'ici la fin du siècle, ce qui démultiplie le nombre de personnes exposées à des conditions de vie intenables. Le « grand déplacement » apparaît ainsi moins comme un scénario futuriste que comme une réalité déjà en marche, dont les premières vagues sont visibles aujourd'hui dans les statistiques et dans les catastrophes médiatisées.

Un vide juridique pour les déplacés climatiques

Sur le plan juridique, le statut de réfugié, tel que forgé au XX^e siècle, a été conçu pour protéger ceux qui fuient des persécutions politiques ou certains types de violences, et non les personnes chassées par la dégradation de leur environnement. Les personnes déplacées pour cause de catastrophes naturelles, de montée des eaux ou de sécheresse extrême restent donc largement invisibles aux yeux du droit international, malgré leur vulnérabilité croissante.

L'essai souligne l'écart entre la centralité des enjeux climatiques dans les discours et l'absence de reconnaissance formelle des déplacés environnementaux dans les instruments juridiques existants, qu'il s'agisse de la Convention de Genève ou des dispositifs européens. Ce vide se double d'une politique qui privilégie le contrôle des frontières au détriment de la prévention

des catastrophes et de l'accueil digne des personnes contraintes de partir.

Critique des politiques migratoires et des accords externalisés

Le livre consacre une part importante de son analyse à la critique des politiques d'externalisation des frontières, en particulier l'accord migratoire conclu en 2023 entre l'Union européenne et la Tunisie, qui vise à limiter les départs vers l'Europe en échange d'aides financières. Elle souligne que ce type de partenariat, loin de résoudre les causes structurelles des déplacements, contribue à l'augmentation des violences contre les migrants subsahariens bloqués dans des pays de transit, exposés aux expulsions vers le désert, à la privation d'eau et de nourriture et à l'absence totale de protection.

L'ouvrage rappelle également la situation dramatique sur la route centrale méditerranéenne, où une proportion très élevée de femmes migrantes subissent violences, agressions sexuelles, mariages forcés et exploitation, parfois jusqu'à l'instrumentalisation de leur grossesse pour obtenir un droit d'accostage et une reconnaissance minimale de droits. Ces récits donnent au « grand déplacement » un visage fortement genré, en montrant que les femmes se situent au croisement des vulnérabilités climatiques, sociales et sécuritaires.

Climat, conflits et instrumentalisation des vulnérabilités

Sur le plan géopolitique, le livre décrit un enchaînement « climat – ressources – tensions – conflits » : raréfaction des terres cultivables et de l'eau, pertes de récoltes, chômage massif, frustrations sociales, puis violences et guerres, dans lesquelles les groupes armés exploitent le désespoir des populations. L'ouvrage avance que près de 40% des conflits dans le monde seraient liés, directement ou indirectement, à l'accès aux ressources naturelles, ce qui place le climat au cœur des enjeux de sécurité.

Les groupes armés recrutent plus facilement parmi les ruraux appauvris et déplacés, privés de ressources vitales, ce qui crée un cercle vicieux entre crise écologique, instabilité politique et

violences armées. Dans ce contexte, les migrations environnementales apparaissent non comme un « choix » mais comme un déplacement forcé, expression d'un échec de l'autoadaptation des individus et des sociétés face à des changements trop rapides.

Une utopie juridique : citoyenneté environnementale et passeport

La partie la plus prospective du livre propose une refondation normative autour de deux idées fortes : une citoyenneté environnementale universelle et un passeport environnemental. La citoyenneté environnementale viserait à reconnaître un droit à la mobilité pour les personnes contraintes de quitter un territoire rendu inhabitable par le climat, en s'appuyant sur des États volontaires pour garantir accès au sol, aux droits et aux services essentiels.

Le passeport environnemental serait un instrument concret permettant à ces personnes de s'installer dans un pays sûr, avec des droits effectifs en matière de logement, d'emploi, de santé, d'éducation et d'accès aux services financiers. Le financement de ces droits passerait par un fonds mondial alimenté par des taxes sur les entreprises polluantes, des prélèvements sur les superprofits des industries fossiles et des contributions étatiques, de manière à faire porter le coût de l'accueil sur les principaux responsables historiques des émissions plutôt que sur les pays déjà vulnérables.

Alliances politiques et obstacles diplomatiques

L'ouvrage identifie les États susceptibles de porter une telle convention :

- Les pays les plus menacés par le changement climatique, notamment les petits États insulaires et certains pays du Sud global.
- Des États progressistes déjà engagés dans des politiques d'accueil, comme le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Uruguay ou le Portugal.
- Des pays européens attachés au multilatéralisme, tels que la France, l'Allemagne ou les Pays-Bas.

Elle pointe en miroir les freins majeurs : réticences des grandes puissances (États-Unis, Chine, Russie), peurs politiques liées à l'« afflux » de migrants et absence de mécanismes clairs de répartition des coûts, qui alimentent les crispations internes. L'ouvrage souligne cependant que l'alternative à un cadre coopératif n'est pas le statu quo, mais une crise humanitaire massive et chaotique, avec des mouvements de populations incontrôlés et des tensions accrues.

Que peut faire l'Europe ?

Le caractère hybride de l'ouvrage, à mi-chemin entre essai juridique, récit documenté et plaidoyer, insiste sur la force pédagogique de la notion de « grand déplacement » pour reconfigurer les débats publics sur les migrations. Il renverse le cadrage sécuritaire dominant, en montrant que la véritable menace ne vient pas des migrants, mais de l'injustice climatique et de l'inaction politique qui laissent des millions de personnes sans statut ni protection.

L'Europe est en première ligne sur ce sujet, qu'il s'agisse des accords d'externalisation, de l'analyse du modèle de Maastricht ou du plaidoyer pour une Europe porteuse d'une citoyenneté environnementale au-delà de ses frontières.

En mettant en lumière les visages et les trajectoires des déplacés climatiques, les propositions contribuent à défaire l'abstraction des chiffres et à poser la question politique de l'exode climatique plutôt comme enjeu de justice globale que simple problème de gestion des frontières.

La faisabilité à court terme d'une citoyenneté environnementale universelle et d'un passeport environnemental est questionnée tant les résistances diplomatiques, les peurs électorales et les intérêts économiques des grandes puissances sont importantes.

Mais cette tension entre ambition humaniste et contraintes politiques permet d'ouvrir un horizon de justice climatique et migratoire, sachant que sa réalisation sera progressive, conflictuelle et dépendante de rapports de force encore à construire.

En articulant diagnostics empiriques, analyse juridique et propositions normatives, ce livre est avant tout un outil de

sensibilisation autant qu'un document de travail pour la sphère politique et juridique, les ONG et tous les décideurs impliqués sur ces questions.